

RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 24881

Numéro SIREN : 328 297 072

Nom ou dénomination : DBF AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2019 sous le numéro de dépôt 28709

# Greffe du tribunal de commerce de Créteil



## Acte déposé en annexe du RCS

### Dépôt :

Date de dépôt : 13/09/2019

Numéro de dépôt : 2019/28709

Type d'acte : Procès-verbal du conseil d'administration  
Démission de directeur général

### Déposant :

Nom/dénomination : DBF AUDIT

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 328 297 072

N° gestion : 1986 B 24881



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. H. L.' or similar.

**DBF AUDIT**  
**Société Anonyme**  
**au capital de 1 000 000 euros**  
**Siège social : 13 Passage Dartois Bidot**  
**94106 ST MAUR DES FOSSES CEDEX**  
**328 297 072 RCS CRETEIL**

-----

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU 31 DÉCEMBRE 2018**

---

L'an Deux Mille Dix Huit,  
Le 31 Décembre,  
A 10 heures,

Les administrateurs de la société **DBF AUDIT** se sont réunis en Conseil, au siège social, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

**Monsieur Patrick DEGAT**

**Monsieur Yves FOUCHET**

**La société DBF EXPERTISE,**

*représentée par son représentant permanent, Monsieur Benoit WATEAU*

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Patrick DEGAT préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Yves FOUCHET remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Démission du Directeur Général,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL**

Monsieur Yves FOUCHET, Directeur Général, informe le Conseil de sa démission de ses fonctions de Directeur Général, à compter de ce jour.

W                      7



*J. H. Degat*

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte cette démission et décide de ne pas procéder au remplacement de Monsieur Yves FOUCHET.

Le Conseil donne tous pouvoirs au Président ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

**De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.**

**Patrick DEGAT**  
Président



**Yves FOUCHET**  
Secrétaire

*« bon pour démission de mes fonctions de Directeur Général »*

*Bon pour démission de mes fonctions  
de Directeur Général.*

**DBF EXPERTISE**  
Benoît WATEAU

